

RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Service Médical
Académique
Service Infirmier
Académique

Dossier suivi par
Catherine Burgazzi
Isabelle Chauvet

Téléphone
02 23 21 73 53

Ce.sma@ac-rennes.fr

Ce.sia@ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes
cedex 7

Site internet
www.ac-rennes.fr

Le recteur de l'académie de Rennes

à

Mesdames et messieurs les DASEN

Mesdames messieurs les directeurs d'école publique
s/c de mesdames messieurs les inspecteurs de
circonscription
s/c de mesdames et messieurs les DASEN

Mesdames messieurs les chefs d'établissement publics
s/c de mesdames et messieurs les DASEN

Rennes, le jeudi 27 août 2020

Objet : Situation des personnels considérés comme vulnérables à la rentrée scolaire 2020- 2021

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2020 - 2021, le retour de tous les personnels permet d'assurer l'accueil des élèves et des activités d'enseignement.

Les personnels considérés comme vulnérables, selon la liste définie par le décret n° 2020-521 du 5 mai 2020 ([Décret n°2020-521 du 5 mai 2020 version initiale.rtf](#)), sont invités à consulter leur médecin traitant ou spécialiste pour confirmer ou indiquer leur vulnérabilité au regard des pathologies repertoriées dans cette liste.

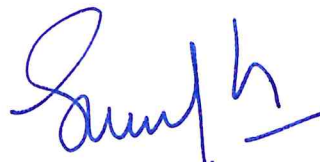
Les certificats médicaux seront à adresser sous pli confidentiel, sous couvert des directeurs d'école, des chefs d'établissement ou des chefs de service aux secrétariats des médecins de prévention de chaque département.

Département du 22 et du 35	Département du 29	Département du 56
Secrétariat du SMA Rectorat 96 rue d'Antrain 35705 Rennes cedex 7	Secrétariat du docteur Goyec Collège Saint-Pol-Roux 40 rue de Bruxelles 29200 Brest	Secrétariat du docteur Filleul Centre médico scolaire Place Louis Bonneaud 56100 Lorient

Chaque personnel vulnérable recensé sera doté d'un lot de masques chirurgicaux type 2 sur la base de deux masques par jour de travail. Les masques seront acheminés par le biais des DSDEN. Bien entendu, ces personnels seront invités, comme leurs collègues, à respecter les règles de distanciation sociale et les gestes barrières.

Les services de gestion et de prévention académiques restent à l'écoute des personnels concernés pour les accompagner.

Je vous souhaite une excellente rentrée



Emmanuel ETHIS